

Comment appliquer la LSFIn aux différentes étapes du processus d'investissement

Seconde partie (après-midi) : du profil de risque client à la politique d'investissement "suitable"

Cecilia Peregrina,
Senior Manager,
PWC Legal, Genève

Maxime Lagane,
Fondateur et Directeur de
www.123nextgeneration.com

14.00 LE PROFIL DE RISQUE CLIENT

Les différentes méthodes de calcul d'un score de risque possible

- Approche rationnelle ou approche intuitive/émotionnelle
- Obligation légale de scoring ?
- Obligation de profiler le client mais la loi ne dit pas comment
- Notation de chaque question ?
- Possibilité d'apprécier intuitivement le risk scoring du client ?
- Faire attention à la cohérence entre KYC, classification client et profil de risque
- L'application du profil de risque à tous les mandats, tous les comptes ; cas du client qui est client de différentes entités de la banque avec des profils de risque différents ; si le client veut une gestion différente sur une poche de la fortune

Maxime Lagane

La revue du profil de risque dans le temps : périodicité, processus

15.00 LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT « SUITABLE »

La détermination du profil de gestion/stratégie d'investissement sur la base du profil de risque

- Comment déduire une politique d'investissement / des types d'actifs à partir du profil de risque
- Matcher les scores de risque client et les scores de risque des produits
- La prise en compte de la classification LPCC pour l'accès/l'exclusion à certains produits financiers (investment restrictions)
- Les paramètres d'une investment policy : types d'actifs, diversification, risque/volatilité, aspects fiscaux, liquidité, coûts d'exécution...
- Gestion conservatrice, balanced, dynamique... : des concepts qui ne sont pas compris de la même manière par les différents investisseurs/gérants ; ces différents styles de politique d'investissement n'étant pas définis par la loi ou par le régulateur, qui appréciera si les politiques d'investissement pratiquées sont conformes avec les politiques d'investissement retenues/agrées par les clients ?
- Questions sur le contenu des politiques d'investissement dans le contexte actuel :

- l'utilisation de crypto-monnaies est-elle incompatible avec une investment policy conservatrice ou balanced ?

- les actifs ESG sont-ils compatibles avec une gestion conservatrice ou balanced ?
- quelles sont les possibilités et les proscriptions d'emploi des dérivés (notamment options put) ?
- les questions autour du leverage ; crédit Lombard

Cecilia Peregrina et Maxime Lagane

Le respect de la suitability ; qu'est-ce qui doit être suitable précisément ?

- S'assurer et justifier de la suitability de l'asset allocation dans le cas du DPM
- S'assurer et justifier de la suitability des produits : jusqu'où doit-on investiguer ?
- risk scoring des produits : Product Risk Ratio ; difficile à fixer pour les fonds et instruments complexes
- sélection de l'univers de titres autorisés
- suitability et fonds : doit-on vérifier chaque ligne d'investissement des fonds ?
- expliquer comment les actions sont sélectionnées

Cecilia Peregrina

Vérification / contrôle pre trade de l'adéquation du produit / classe d'actif

- Le produit est-il adéquat par rapport au profil de risque du client ?
- En ajoutant le produit dans le portefeuille est-ce que le risque pondéré du portefeuille est adéquat par rapport au profil de risque du client ?

Maxime Lagane

L'adoption d'une investment policy

- Le droit du client d'exiger une investment policy incohérente avec son profil de risque : comment gérer, documenter une telle situation ?

Maxime Lagane

La revue du profil de risque et de l'investment policy dans le temps

Maxime Lagane

17.30 Fin du séminaire

Comment appliquer la LSFIn aux différentes étapes du processus d'investissement

Seconde partie

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11
 par fax: +41 (0)22 849 01 10
 par e-mail: info@academyfinance.ch
 par courrier: Academy & Finance SA,
 16, rue Maunoir CP 6069, CH-1211 Genève 6
 www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Président Wilson
 47 quai Wilson, Genève

Prix

620 CHF (+TVA 7.7%)
 Gestionnaires de fortune indépendants : 460 CHF
 Inscriptions supplémentaires de la même
 société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 27 avril 2022 seront remboursées à hauteur de 80%. Les annulations reçues après le 27 avril ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Comment appliquer la LSFIn aux différentes étapes du processus d'investissement - SECONDE PARTIE " à Genève le mercredi 11 mai 2022.

Je participerai dans la salle Je participerai online sur Zoom
 Ma société est gestionnaire de fortune Ma société est membre de l'ASG

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom.....
 Fonction.....
 E-mail.....

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom.....
 Fonction.....
 E-mail.....

Société.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....

Tél.....Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

Virement bancaire Mastercard VISA AMEX

N° de carte: ____/____/____/____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature.....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.